

Image not found or type unknown



Surendettement suite a un divorce litigieux

Par **lemay**, le **20/05/2008** à **10:36**

UNE amie, divorcée depuis peu se voit dans l'obligation de rembourser les dettes communes alors que son ex travaille et qu'elle n'a pas de revenus sauf pension alimentaire et allocations familiales pour ses 3 enfants. Elle recherche une aide juridique gratuite sur la région lilloise